

# REVUE DE PRESSE – VENDREDI 31 OCTOBRE 2008

## Actualité nationale - initiative

→ **Le Régional, 31.10.2008, UN TIENS VAUT MIEUX QUE DEUX TU L'AURAS**

**Loterie Romande. La soirée de soutien à l'initiative populaire « Pour des jeux d'argent au service du bien commun » a rencontré un vif succès.**

Menée par Michelle Schenk, présidente de l'Organe de répartitions des bénéfices de la Loterie Romande pour le Canton de Vaud, la soirée de soutien qui s'est tenue le mardi 21 octobre à la Salle Métropole de Lausanne offrait aux quelque 350 institutions bénéficiaires présentes un moment fort en émotions.

Dans son allocution, Jean-Claude Mermoud, Conseiller d'Etat, chef du DEC, a relevé la nécessité d'agir. «Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras. A travers cette initiative, nous avons l'occasion de le faire maintenant, tout simplement».

Jacqueline Maurer, ancienne Conseillère d'Etat du Canton de Vaud, n'a pas mâché ses mots en soulignant le conflit d'intérêt lié au fait que les casinos relèvent de la confédération et la loterie des cantons. Le volet culturel était représenté par le quintette Sine Nomine, l'école Rudra Béjart, la Fondation Eben Hezer et le Musée Cantonal des Beaux-Arts de Lausanne, dont le projet du nouveau musée sera soumis au vote populaire le 30 novembre prochain.

### Qu'en pensent-ils?

Présente à cette soirée, Marie-Claude Jéquier, ancienne cheffe du service de la culture, n'est pas moins modérée dans ses propos: «la loterie est indispensable à la vie culturelle. Sans son appui, beaucoup d'institutions culturelles et sociales ne pourraient plus fonctionner. Ce serait une véritable catastrophe».

Quant à Michel Pont, entraîneur-adjoint de la Nati, il est catégorique: «Sans l'appui financier permanent du Sport-Toto, des dizaines de milliers de jeunes n'auraient plus la possibilité de pratiquer un sport dans un club ! La relève sportive en Suisse dépend clairement du maintien du système des loteries d'utilité publique». Texte et photo: Magaly Mavilia

### Les enjeux de l'initiative

Lancée le 22 avril 2008, l'initiative, qui a déjà récolté 120'000 signatures demande que tous les jeux d'argent soient au service de l'utilité publique. Que l'impôt perçu sur le revenu brut des jeux des maisons de jeu (casinos) et destiné à l'AVS/AI soit «conforme à l'exigence d'utilité publique», avec un taux d'imposition que le Parlement devra fixer dans la Loi.

Et enfin que la Confédération fixe les principes applicables aux loteries et paris et que les cantons soient compétents pour autoriser l'exploitation et assurer la surveillance de ces jeux. L'intégralité des bénéfices des loteries et des paris doit être versée, comme c'est le cas aujourd'hui, à des œuvres culturelles, sportives ou sociales.



*«Il faut agir maintenant». Jean-Claude Mermoud, Conseiller d'Etat.*